

Départementale de l'Équipement "un avis défavorable quant à la création de cet accès se rapprochant de la courbe amont de la RN 120 où la vitesse pratiquée pourrait mettre en danger la sécurité des usagers".

Monsieur le Maire indique également que le propriétaire a proposé une alternative transitoire en occupant le CR de façon saisonnière (juin à août), période pendant laquelle une déviation devrait être mise en place.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

- prend acte de la décision du Département, inverse de celle de 2002,
- reconnaît la complexité de ce dossier, notamment en matière de sécurité,
- sollicite un avis d'un spécialiste des services de l'État, spécialisé dans ce domaine, préalablement à une enquête publique qui paraît indispensables au regard des deux demandes formulées par le propriétaire.

2020-004 - Demande de subvention à l'Association "Les Amis de la Chapelle du Teulet"

Membres	11	Présents	10	Procurations	0	Votants	10	Abstentions	0	Exprimés	10	Pour	10	Contre	0
---------	----	----------	----	--------------	---	---------	----	-------------	---	----------	----	------	----	--------	---

Monsieur le Maire informe le Conseil de la création de l'Association "Les Amis de la Chapelle du Teulet" a été créée récemment.

par courrier du 16 décembre, dont il est fait lecture, le Président sollicite de la Commune une subvention afin d'aider à la travaux d'urgence de réfection du clocher de la dite chapelle.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

- est favorable au principe d'une telle subvention,
- demande, préalablement, la transmission d'une part des devis afin d'évaluer les besoins, et d'autre part des éléments comptables de l'association.

2020-005 - Concert Tulla Vocce

Membres	11	Présents	10	Procurations	0	Votants	10	Abstentions	0	Exprimés	10	Pour	10	Contre	0
---------	----	----------	----	--------------	---	---------	----	-------------	---	----------	----	------	----	--------	---

Madame Annie MADRIGNAC quitte la séance pour raison personnelle.

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il a été saisi d'une proposition d'animation communale : Concert Tulla Vocce qui pourrait avoir lieu le 17 mai à l'église.

Il propose au Conseil de prendre en charge cette animation qui avait déjà eu lieu par le passé et connu un franc succès. Il précise que le coût serait de 300.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

- décide prendre en charge ce concert,
- prévoit le financement à l'article 6232 du Budget 2020.

2020-006 - Modification des statuts AGEDI

Membres	11	Présents	10	Procurations	0	Votants	10	Abstentions	0	Exprimés	10	Pour	10	Contre	0
---------	----	----------	----	--------------	---	---------	----	-------------	---	----------	----	------	----	--------	---

Pour rappel le syndicat mixte A.G.E.D.I. a été constitué par arrêté préfectoral le 22 janvier 1998. Les statuts ont ensuite été modifiés par un arrêté du 16 juin 2011 qui a entériné la transformation du syndicat mixte en syndicat intercommunal ayant pour objet la mutualisation des services informatiques, télématiques et prestations de services portant sur la mise en œuvre des nouvelles technologies et d'accompagnement des collectivités membres dans le fonctionnement et le développement de leur système d'information (NTIC).

Le syndicat a décidé, à la demande de l'administration, de revoir ses statuts. Il est décidé d'adapter la forme juridique aux besoins en passant de syndicat mixte fermé à Syndicat Informatique Mixte Ouvert et de modifier l'objet du syndicat (article 3).

Après approbation des statuts par le comité syndical lors de la séance du 4 décembre 2019, le Syndicat A.G.E.D.I. sollicite ses membres afin de délibérer sur le projet de modification statutaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

- APPROUVE l'ensemble des modifications statutaires et les nouveaux statuts du Syndicat Mixte A.G.E.D.I., joint en annexe,
- APPROUVE le passage de syndicat mixte fermé en Syndicat Mixte Ouvert,
- APPROUVE la modification de l'objet du syndicat,
- AUTORISE le Maire, à effectuer les démarches nécessaires pour valider les nouveaux statuts du Syndicat informatique A.G.E.D.I.

2020-007 - Projet humanitaire

Membres	11	Présents	10	Procurations	0	Votants	10	Abstentions	0	Exprimés	10	Pour	10	Contre	0
---------	----	----------	----	--------------	---	---------	----	-------------	---	----------	----	------	----	--------	---

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil d'une courrier de 4 étudiants en Institut de Formation en Soins Infirmiers à Aurillac présentant un projet de stage au Sénégal, par le biais de l'Association "Echange et Partage", afin de découvrir les soins dans un hôpital de ce pays où la culture, les croyances et les coutumes sont très différentes des nôtres.

Il précise également que l'un des étudiant est domicilié à Goules et que le coût individuel s'élève à 1 700.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

- accepte de verser une aide ou une subvention de 300.00 €,
- demande que des éléments d'information complémentaires soient transmis (existence éventuelle d'une association support, budget prévisionnel, identité et RIB du débiteur, ...)
- prévoit le financement à l'article 6588 ou 6574 du Budget 2020.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Feuillet de clôture contenant les délibérations n° 2020-001 à 2020-007 établies sur 3 pages.